

5.5. Inégalités dans la Santé

5.5.2. Accès aux soins de santé

5.5.2.1. Résumé

On s'intéresse dans ce chapitre à l'accessibilité financière aux soins de santé : les ménages peuvent-ils supporter les dépenses financières liés aux soins et ont-ils dû renoncer à des soins pour des raisons financières.

En Belgique, 33% des ménages estiment éprouver des difficultés à supporter leur participation financière aux soins de santé. Ce pourcentage est plus bas en Flandre (25%) qu'en Wallonie (42%) et à Bruxelles (44%).

8% des ménages ont dû postposer des soins au cours de la dernière année pour des raisons financières. Il s'agissait plus souvent de consultations chez le dentiste (48% des ménages qui ont dû postposer des soins), de consultations chez un spécialiste (31%), de l'achat de nouvelles lunettes (21%), de consultations chez un généraliste (20%) et l'achat de médicaments (19%).

Le pourcentage de ménages qui ont dû postposer des soins pour des raisons financières est plus bas en Flandre (4%) qu'en Wallonie (11%) et surtout qu'à Bruxelles (19%).